

REGISTRE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le commissaire
Enquêteur
~~J.M. CHARRIERE~~

Objet de l'enquête : Création de la nouvelle station
de traitement des eaux usées aux
Neuvières et Val Thorens

Arrêté d'ouverture de l'enquête :

arrêté n° _____ en date du 29 mai 2017 de _____

M. le Maire de : _____

M. le Préfet de : La Savoie

Président de la commission d'enquête — Commissaire enquêteur :

M. Jean Michel CHARRIERE qualité Commissaire enquêteur

Membres titulaires : M. _____ qualité _____

M. _____ qualité _____

M. _____ qualité _____

Membres suppléants : M. _____ qualité _____

M. _____ qualité _____

M. _____ qualité _____

Durée de l'enquête : date(s) d'ouverture : du 19 juin 2017 au 19 juillet 2017

les L.M.M.J.V de 8^h à 12^h et de 13^h30 à 17^h30

les _____ de _____ à _____ et de _____ à _____

les _____ de _____ à _____ et de _____ à _____

Siège de l'enquête : Mairie des Belleville - 73440

Autres lieux de consultation du dossier : _____

Registre d'enquête :

comportant _____ feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire enquêteur, destiné à recevoir les observations du public ; ces dernières peuvent aussi être adressées par écrit au nom du commissaire enquêteur à : _____

Rapport et conclusions du commissaire enquêteur :

seront tenus à la disposition du public dès leur réception à : _____

aux heures et jours habituels d'ouverture des bureaux et dans chacune des mairies où s'est déroulée l'enquête et à la préfecture de chaque département concerné.

Réception du public par le commissaire enquêteur :

les Jeudi 22 juin 2017 de 14^h30 à 17^h30 et de _____ à _____

les Vendredi 30 juin 2017 de 9^h à 12^h et de _____ à _____

les Mardi 11 juillet 2017 de 14^h30 à 17^h30 et de _____ à _____

les Mercredi 19 juillet 2017 de 14^h30 à 17^h30 et de _____ à _____

les _____ de _____ à _____ et de _____ à _____

les _____ de _____ à _____ et de _____ à _____

une réunion publique a été n'a pas été organisée par le Commissaire enquêteur.

Le commissaire
Enquêteur
J.M. CHARRIERE

Le 19 juillet 2017

Rencontre avec M. le Commissaire Enquêteur

Jean Marc MURAZ Président du SEMT

Henri Perrier Directeur du SEMT

Le 19 Juillet à 17^h 30 heures

Le commissaire
Enquêteur
M. CHARRIERE

Le délai étant expiré,
je, soussigné(e), M. CHARRIERE, CE
qui a été mis à la disposition du public pendant 31 jours jours consécutifs,
du 19 Juin 2017 au 19 Juillet 2017
de 8 heures 00 à 12 heures 00 et
de 13 heures 30 à 17 heures 30

Les observations ont été consignées au registre
par M. Henri Perrier et Jean Marc MURRAZ
personnes (pages n° 5 à _____).

En outre, j'ai reçu _____ lettres ou notes écrites
qui sont annexées au présent registre :

- 1 ~~lettre~~ ^{Mail} en date du 23 Juin 2017 de M AUGUSTE STEVENIM
- 2 ~~lettre~~ ^{Mail} en date du 06 Juillet 2017 de M Mme RICHEL
- 3 ~~lettre~~ ^{Mail} en date du 11 Juillet 2017 de M Mme THOMAS, Mairesse de St Jean de Belleville
- 4 lettre en date du 19 Juillet 2017 de M M. THOMAS, Mairesse de St Jean de Belleville
- 5 ~~lettre~~ ^{Mail} en date du 19 Juillet 2017 de M Henri PERRIER accompagné d'une lettre
- 6 lettre en date du _____ de M _____

signature

Nathalie Jay

De: auguste.stevenin@laposte.net
Envoyé: vendredi 23 juin 2017 10:51
À: Nathalie Jay
Objet: Enquete Publique Station d'Epuration

21

Bonjour M. le Commissaire Enquêteur.

A la lecture du dossier, en tant qu'ancien pêcheur et ancien gestionnaire de fonds publics, je vous ferai deux remarques:

A) L'ancien pêcheur peut regretter que la purification des eaux usées, jusqu'à les rendre presque pures, entraîne une réduction de la croissance du poisson de rivière que l'on estime à 25% pour le même âge.

B) En tant qu'ancien gestionnaire d'argent public, je trouve que l'étude des évolutions des populations et surtout du taux d'occupation des logements sont très optimistes (voir le cas du village du LAVASSAIX) ce qui entraîne des installations surdimensionnées donc très coûteuses pour les habitants. Il est vrai qu'il est toujours plus facile de dépenser l'argent d'autrui que le sien.

Recevez mes Salutations.

42

de ""GARDET Catherine (Enquêtes publiques environnement) -
DDT 73/SEEF"" <catherine.gardet@savoie.gouv.fr>

ajouter à mes
contacts [créer une
alerte SMS](#)

à jm-charriere@wanadoo.fr

date 06/07/17 10:34

objet Tr: [INTERNET] Un nouveau commentaire a été enregistré sur le site
"<http://www.savoie.gouv.fr>"

[voir l'en-tête complet](#)

Pour intégration au registre d'enquête publique.
Cordialement.

----- Message transféré -----

Sujet : [INTERNET] Un nouveau commentaire a été enregistré sur le site
"<http://www.savoie.gouv.fr>"

Date : Thu, 06 Jul 2017 05:43:17 +0200

De : > pref73@hebergement2.interieur-gouv.fr (par Internet)

<pref73@hebergement2.interieur-gouv.fr>

Répondre à : pref73@hebergement2.interieur-gouv.fr

Pour : catherine.gardet@savoie.gouv.fr

Un nouveau commentaire a été enregistré sur le document Commune de Les
Belleville

<<http://www.savoie.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-risques-naturels-et-technologiques/Environnement/Eau-foret-biodiversite/Avis-d-enquetes-publiques-eau-et-forets/Commune-de-Les-Belleville>>

Récapitulatif du commentaire:

*Auteur: *

/Mme RICHEL /

*Adresse de messagerie: *

/celina.richel@laposte.net /

*Sujet: *

/ODEURS /

*Message: *

/Je fais du ski de fond aux Ménuires et j'emprunte la piste qui va
longer la future usine.

Quand est il des odeurs surtout lorsque les camions sortent chargées de
bennes pleines de boues? /

23

Nathalie Jay

De: donatienne Thomas <donatienne.thomas@yahoo.fr>
Envoyé: mardi 18 juillet 2017 12:34
À: Nathalie Jay
Objet: Enquête publique station traitement des eaux usées

Monsieur,

J'ai pris connaissance de l'enquête publique relative à la création de la nouvelle station de traitement des eaux usées aux Menuires et Val Thorens et je souhaite, par le présent courriel, attirer votre attention sur le fait que les rejets transitent par la galerie EDF alimentant la centrale de la Coche, située en partie sur la commune de Saint Jean de Belleville.

Lors de la création de cette dernière, et suite au rapture de l'alimentation de nos captages, EDF s'est engagé à créer des prises d'eau potable dans la galerie au niveau du Flat Doray pour l'alimentation du chef-lieu et du hameau du Novallay - Les Granges.

Je demande à ce que toutes les précautions sanitaires soient respectées avec la mise en oeuvre notamment d'un traitement approprié.

Je demeure bien évidemment à votre disposition pour tout complément d'information.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Donatienne THOMAS
Maire de Saint Jean de Belleville
8 rue de la Mairie
73440 Saint Jean de Belleville
Tel 04 79 24 02 11 - 06 87 53 97 61
mairiestjeandebelleville@wanadoo.fr



MAIRIE de
SAINT-JEAN
DE-BELLEVILLE
Savoie

Remise le 18/07/2016

(LH)

MAIRIE
Monsieur Jean-Michel CHARRIERE
Commissaire Enquêteur
73440 SAINT MARTIN DE BELLEVILLE

Saint Jean de Belleville, le 19 juillet 2017

Réf : ED/C/17/190
Objet : station d'épuration

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

J'ai pris connaissance de l'enquête publique relative à la création de la nouvelle station de traitement des eaux usées aux Menuires et Val Thorens et je souhaite, par le présent courrier, attirer votre attention sur le fait que les rejets transitent par la galerie EDF alimentant la centrale de la Coche, située en partie sur la commune de Saint Jean de Belleville.

Lors de la création de cette dernière, et suite à la rupture de l'alimentation de nos captages, EDF s'est engagée à créer des prises d'eau potable dans la galerie au niveau du Flat Doray pour l'alimentation du chef-lieu et du hameau du Novallay – Les Granges.

Je demande à ce que toutes les précautions sanitaires soient respectées avec la mise en œuvre notamment d'un traitement approprié.

Je demeure bien évidemment à votre disposition pour tout complément d'information.

Je vous prie de croire, Monsieur le Commissaire Enquêteur, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire,

Donatienne THOMAS.

mairiestjeandebelleville@orange.fr – www.st-jean-de-belleville.com

73440 SAINT JEAN DE BELLEVILLE – Tél : 04 79 24 02 11 – Fax : 04 79 24 40 41

MAIL H PERRIER A CE

LSa

de	"Henri PERRIER" <henri.perrier@moutiers.org>
à	"Jean-michel CHARRIERE" <jm-charriere@wanadoo.fr>
date	19/07/17 17:09
objet	observations au commissaire enquêteur sur le projet de la STEP des MENUIRES-VAL THORENS

pièce(s) 1 fichier(s)

jointe(s)



[observatio...docx](#) (59.97 ko) [téléchargervoir](#)

[ajouter au Cloud](#)

Mouftiers, le 19 juillet 2017.

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Je vous prie de trouver ci joint la lettre d'observation du président du S.E.M.T. à l'enquête publique rela

Je vous prie agréer Monsieur le Commissaire Enquêteur, mes meilleures salutations.

Henri Perrier

Syndicat des Eaux de Moyenne Tarentaise

133- Quai Saint Réal

73600 MOUTIERS

Tél.: 04.79.24.77.59

Portable : 06 27 61 34 75

I-Mail : henri.perrier@seimt.fr



LSb

*Syndicat des Eaux
de Moyenne Tarentaise*

Moutiers, le 20 juillet 2017.

N/réf. : Jmm/hp

Objet : Observations sur le projet de station d'épuration des Ménuires Val Thorens

Affaire suivie par Henri PERRIER

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Ayant pris connaissance de l'enquête publique relative à la nouvelle STEP des Ménuires Val-Thorens, je tiens à attirer votre attention sur le fait que les rejets de la station transitent par la galerie EDF de la Coche dans laquelle sont situés les captages d'eau potable du Flat-Doray ainsi que la conduite alimentant à partir de la source de l'Eau Rousse les villages du Novallay, de Fontaine le Puy, et de Le Bois.

Je rajoute que le débit du Flat-Doray a été intégralement pris en compte dans le bilan besoins ressources qui est l'une des pièces des PLU des communes membres du Syndicat.

Il me paraît donc essentiel que toutes les précautions soient prises pour que les réseaux d'eau potable ne puissent être pollués.

A cet effet, je souhaiterais qu'une étude soit menée afin de déterminer si un traitement UV des effluents sera suffisant pour éliminer virus, microbes et bactéries ou s'il faut envisager la mise en œuvre d'un autre procédé.

Veuillez agréer Monsieur le Commissaire Enquêteur, mes meilleures salutations.

Le Président,
Jean Marc MURAZ